



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
- C.E.A.



COUP DE THEATRE !

Ce jour, le SPS-CEA a été destinataire, au même titre que l'ensemble des personnels, d'un courriel intitulé : « *Ajustement des services à titre provisoire suite comité de suivi du service* ».

Nous prenons acte de la décision prise par la Direction interrégionale de DIJON. Toutefois, plusieurs éléments majeurs interpellent le SPS-CEA, tant sur la forme que sur le respect du cadre réglementaire applicable en matière de dialogue social.

Comment expliquer qu'aucun CSA local, instance compétente pour examiner toute modification substantielle de l'organisation du service, n'ait été réuni préalablement à cette décision ?

Pour rappel, le Comité Social d'Administration (CSA), institué par le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020, est l'instance chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et aux conditions de travail. Toute modification des cycles ou de l'organisation du service relève donc de sa compétence.

Le dialogue social ne peut se réduire à une information a posteriori. Il implique une consultation préalable des représentants élus du personnel, en particulier au niveau local, seul échelon garant de la prise en compte des réalités du terrain. En agissant ainsi, l'administration inverse la hiérarchie normale du dialogue social. Les décisions impactant directement les agents doivent d'abord être examinées localement, avant toute validation ou déclinaison interrégionale. C'est une garantie essentielle du bon fonctionnement de notre institution.

Enfin, le SPS-CEA rappelle qu'il demande depuis plus de deux ans que les agents concernés puissent s'exprimer sur l'organisation de leur service. Dans le cas présent, seuls quelques agents sont impactés : il est donc incompréhensible que leur parole continue d'être écartée.

Le SPS-CEA exige le respect strict des procédures réglementaires, l'association pleine et entière des représentants locaux, et que la parole des agents soit enfin entendue.

Le 26/02/2026, le bureau local.